



20, rue Emile FORICHON
36230 NEUVY ST SEPULCRE
☎ 02.54.31.20.06
☎ 02.54.31.20.64
e.mail : cdsbouzanne@orange.fr

CONVOCATION

Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire de la CDC du Val de Bouzanne se réunira
au Siège de la CDC

le mercredi 12 avril 2017

à

18 h 30

Je vous remercie de bien vouloir y assister, meilleurs sentiments.

A Neuvy Saint Sépulcre, le 4 avril 2017

Le Président,
Guy GAUTRON

ORDRE DU JOUR :

1 – Budget principal

- a- Comptes administratif et de gestion 2016
- b- Affectation des résultats
- c- Note de présentation synthétique
- d- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017
- e- Budget primitif 2017
- f- Décisions annexes :
 - Urbanisme : poursuite des procédures de PLU des communes de Lys-st-Georges et Neuvy-st-Sépulchre – chargé de mission PLUI
 - Siège de la CDC (changement de standard téléphonique, mise aux normes électriques, rénovation d'un bureau en régie)
 - Subvention au collègue Vincent Rotinat (voyage, piscine, rallye mathématiques)
 - Tourisme : convention avec la CDC La Châtre/Ste Sévère, subvention syndicat d'initiative de Cluis, subvention ARDET
 - Gymnase : consultation maîtrise d'œuvre partielle pour isolation. Création d'un emploi contractuel occasionnel à temps incomplet
 - ALSH : subvention à Familles Rurales
 - Récrébébé : prise en charge de la préparation à la VAE d'éducateur de jeunes enfants

- 2 – Budget annexe – Ordures Ménagères :
 - a- Comptes administratif et de gestion 2016
 - b- Affectation des résultats
 - c- Note de présentation synthétique
 - d- Budget primitif 2017
 - e- Décisions annexes :
 - Vêtements de travail
 - Achat de bacs de 120 l à vendre aux usagers
 - Géolocalisation
 - Clôture en régie du terrain acquis à la déchetterie
 - Reprise des malfaçons à la déchetterie
 - Commande d'un abri pour matériaux ECODDS
 - Achat de bacs de collecte sélective
 - Achat d'un ordinateur et d'une imprimante
- 3 – Budget annexe – Zone d'Activités de Fay III :
 - a- Comptes administratif et de gestion 2016
 - b- Affectation des résultats
 - c- Vote du taux de la fiscalité professionnelle de zone
 - d- Budget primitif 2017
- 4 – Contrat de ruralité
- 5 – Compte-rendu des décisions prises par délégation
- 6 – Indemnités de fonction des élus
- 7 – Droit de préemption urbain : fixation des limites de compétence
- 8 – Questions diverses

P-S : Dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, vous voudrez bien en informer le suppléant de votre Commune et lui transmettre cette convocation.